

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 4

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans

L'USP en contact avec de jeunes paysans et le « Bäuerlichen Zentrum »

Récemment, le président de l'Union suisse des paysans et des membres de l'organe de direction ont eu un entretien avec le comité de jeunes paysannes et paysans, faisant preuve d'un sens de l'innovation et de dynamique (JAIME) et le comité du « Bäuerlichen Zentrum Schweiz » (BZS).

L'entretien, qui s'est déroulé à Berne entre le président Marcel Sandoz, le directeur Melchior Ehrler et le responsable de l'organe de direction pour la communication, Lorenz Bösch, avec les jeunes paysannes et paysans, a démontré que la nouvelle génération de paysans veut aborder l'avenir d'une manière offensive et flexible. Les possibilités de croissances structurelles partiellement limitées leur posent certains problèmes pour leurs exploitations, ainsi que l'évolution sur les marchés qui ramènent le prix à la production à un niveau de « valeur limite », alors que tous les secteurs en aval de l'agriculture se sont assurés d'une marge acceptable. L'entretien a fait ressortir que pour les jeunes paysans et les jeunes paysannes l'esprit d'entreprise est orienté en fonction des besoins du marché et se plie aux solutions à disposition. Les quelque vingt paysannes et paysans présents, venant de toutes les parties de la Suisse, souhaitent renforcer le dialogue avec l'Union suisse des paysans et pouvoir rapporter de leurs problèmes à intervalles réguliers.

Les entretiens réguliers qui ont lieu entre l'Union suisse des paysans et le comité du « Bäuerlichen Zentrum Schweiz » (BZS) se rapportaient à la situation actuelle de l'agriculture. Les derniers entretiens ont été conduits, en ce qui concerne l'Union suisse des paysans, par Hermine Hascher, du Département de l'économie agraire et des relations internationales, et Lorenz Bösch, membre de l'organe de direction. L'Union suisse des paysans partage avec le BZS l'important souci que cause la chute dramatique du revenu agricole. Le BZS soutient l'intention de l'Union suisse des paysans de présenter au Conseil fédéral un paquet de revendications visant à l'amélioration de la situation de revenu de l'agriculture. Pour les deux organisations, il est aussi important que les directives comptables dans l'agriculture soient adaptées aux normes des PME, pour permettre une meilleure interprétation des résultats financiers de l'agriculture. Par ailleurs, le comité de la BZS approuve la procédure de l'Union suisse des paysans visant à abaisser les coûts de production. Par contre, le comité commente d'une manière critique les nouvelles organisations de genres et de branches qui sont le résultat de la nouvelle politique agricole. Le comité a le sentiment que la situation des producteurs sur le marché ne s'en trouve pas renforcée. Les deux organisations commentent encore une fois leurs avis différents en ce qui concerne les accords bilatéraux passés entre la Suisse et l'UE.

Renseignements: Lorenz Bösch, membre de l'organe de direction de l'Union suisse des paysans, Laurstrasse 10, 5200 Brugg, tél. (056) 462 52 01, natel (079) 426 54 19.

Résultat insuffisant – Tromperie des consommateurs toujours possible

Après de longues attentes, la Confédération a enfin édicté une ordonnance sur l'indication de la provenance des matières de base. Celle-ci ne répond cependant pas aux attentes des consommateurs en ce qui concerne la protection contre les tromperies et en matière de transparence. Trop de lacunes sont encore constatées.

Le but de cette ordonnance est d'indiquer le pays de production des matières de base des denrées alimentaires transformées afin de protéger les consommateurs contre les tromperies. L'ordonnance sur les denrées alimentaires prévoit que le pays de production des denrées alimentaires doit être déclaré. Comme toujours plus de produits actuellement sur le marché ont subi une transformation, le pays de production indiqué sur la denrée alimentaire n'est souvent plus identique au pays de provenance des matières de base.

Pour qu'une déclaration soit nécessaire, l'ordonnance fixe la part de la matière de base exigée dans le produit fini à plus de 50 % de masse, pourcentage qui est, à notre avis, trop élevé. D'autre part, en principe un « produit suisse » peut continuer à être présenté comme tel sans aucune matière de base originaire de notre pays. Ces largesses feront que pour beaucoup de denrées alimentaires, la déclaration d'origine des produits ne sera pas de mise. Les consommateurs ne pourront ainsi pas faire leur choix en toute connaissance de cause. Nous déplorons de telles lacunes.

Par ailleurs, en ce qui concerne la vente de la viande en vrac dans les cantines et restaurants, nous regrettons que la provenance ne doive être indiquée que pour la viande des espèces bovines, porcines, ovines, caprines et chevalines. Cette disposition aurait absolument dû être étendue, notamment aux lapins et au gibier.

Renseignements : USP : Jacques Bourgeois, tél. (031) 359 59 33, natel (079) 219 32 33. USP : Thomas Jäggi, tél. (056) 462 51 11. Suisseporcs : Adrian Schmitter, tél. (041) 462 65 90.

À VENDRE cadres de ruches

tout système et toutes dimensions, en tilleul ou sapin, nouvelle exécution très pratique, à des prix très intéressants.

Réservez dès maintenant vos reines pour l'année en cours. Reines fécondées en station SAR ou privé. Prix officiel plus frais de port.

Vous trouvez également chez moi le sirop et le candi Hostettler.

**Léonard Schorderet, apiculteur, 1733 Treyvaux.
Tél. (026) 413 15 82 - Fax (026) 413 27 95.**

